

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 21/09/2012</p> <p>Date de publication : 04/10/2012</p>	<p>SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012 À DOMPIERRE-SUR-MER</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (sauf questions 2 à 16 + 28 à 34 +36 à 86), M. Yann JUIN (jusqu'à la 30^{ème} + 35^{ème} questions), M. Denis LEROY, Mme Maryline SIMONÉ (à partir de la 2^{ème} question), M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Daniel GROSCOLAS (sauf questions 2 à 16 + 28 à 34 +36 à 86), M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 30^{ème} + 35^{ème} questions), M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, M. Jean-François DOUARD, (sauf questions 2 à 16 + 28 à 34 +36 à 86), M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGIBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. Michel BOBRIE, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Émilie DE GUÉNIN-SABOURAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE (jusqu'à la 7^{ème} question + 17 à 27 +35), Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB, M. Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : Mme Suzanne TALLARD (sauf questions 1 + 17 à 27 + 35) procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Yann JUIN (à partir de la 31^{ème} sauf 34^{ème} question), M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ (à la 1^{ère} question) procuration à M. Denis LEROY, M. Guy COURSAN procuration à Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Daniel GROSCOLAS (sauf questions 1 + 17 à 27 + 35) procuration à M. Michel VEYSSIÈRE, Mme Nathalie DUPUY procuration à M. Esther MÉMAIN, Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Nicole THOREAU procuration à M. Jacques LEGET, M. Jean-François DOUARD (sauf questions 1 + 17 à 27 + 35), M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Alain BUCHERIE, Vice-présidents</p> <p>Mme Brigitte BAUDRY, M. René BÉNÉTEAU procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Lolita BOLLEAU procuration à M. Daniel MATIFAS, Mme Christelle CLAYSAC, M. Paulin DEROIR, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Olivier FALORNI procuration à Mme Patricia FRIOU, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Nathalie GARNIER, M. Gérard GOUSSEAU procuration à Monsieur Michel PLANCHE, M. Dominique HÉBERT, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE (questions 8 à 16 + 28 à 34 + 36 à 86), M. Philippe JOUSSEMET, M. Charles KLOBOUKOFF (à la 1^{ère} question) et procuration à Mme Maryline SIMONÉ (à partir de la 2^{ème} question), M. David LABICHE procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Sabrina LACONI procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Arnaud LATREUILLE procuration à Mme Marie-Anne HECKMANN, Mme Sylvie-Olympe MOREAU, Mme Annie PHELUT procuration à M. Christian GRIMPRET, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Guillaume KRABAL, M. Abdel Nasser ZÉRARGA, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Guillaume KRABAL</p>		
<p>Nombre de membres en exercice :</p>	<p>96</p>	<p>Bulletins litigieux :</p>	<p>0</p>
<p>Nombre de membres présents :</p>	<p>67</p>	<p>Abstentions :</p>	<p>0</p>
<p>Nombre de membres ayant donné procuration :</p>	<p>18</p>	<p>Suffrages exprimés :</p>	<p>85</p>
		<p>Pour l'adoption :</p>	<p>85</p>
<p>Nombre de votants :</p>	<p>85</p>	<p>Contre l'adoption :</p>	<p>0</p>

N° 17

Titre / COMMUNE D'AYTRÉ - SECTEUR DE BONGRAINE - OBJECTIFS POURSUIVIS ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Madame TALLARD expose que par délibération du 31 mars 2011 et après sollicitation de la Commune, le Conseil Communautaire approuvait le périmètre d'études préalables à l'aménagement d'un éco-quartier à vocation d'habitat sur le secteur de Bongraine, à Aytré.

Par cette même délibération, il décidait de confier lesdites études à une équipe chargée de concevoir le projet dans le cadre d'une concertation élargie.

La consultation engagée fin 2011 a permis de retenir deux cabinets d'étude, l'un en qualité de maître d'œuvre en charge de la conception globale du projet, l'autre en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage dans les domaines du développement durable et du montage opérationnel.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- Mettre en œuvre une approche novatrice tant dans la conception (formes urbaines, usages, impacts sur l'environnement,...), que dans la concertation qui l'accompagne,
- Conduire une démarche globale et structurée de développement durable, dans la ligne de la Charte Aménagement et Constructions Durables de la CDA approuvée en 2010 et en lien avec l'Agenda 21,
- Assurer les connexions et les liaisons avec l'urbanisation existante afin de garantir un fonctionnement urbain cohérent à l'échelle du grand quartier de Bongraine,
- Porter une attention particulière aux caractéristiques du site liées à son environnement et à son histoire : proximité du littoral et d'un Espace Naturel Sensible, passé ferroviaire, patrimoine gallo-romain...,
- Proposer un programme diversifié et adapté de logements répondant aux besoins identifiés sur la commune et sur l'agglomération dans le cadre des prescriptions du Programme Local de l'Habitat adopté en décembre 2008 et adapté en janvier 2011,
- Anticiper et répondre aux besoins en équipements publics générés par l'accueil de nouveaux habitants,

La concertation mise en œuvre dans le cadre de ce projet vise à associer au maximum l'ensemble des acteurs et les habitants, actuels et futurs, du secteur de Bongraine.

Les modalités de la concertation sont les suivantes :

- Organisation d'un événement public dans le but d'informer, de sensibiliser et de faire participer la population à l'élaboration du projet,
- Organisation d'une réunion publique,
- Mise en place d'une exposition,
- Mise à disposition d'un registre à la mairie d'Aytré et à la CdA,
- Information du public via un ou deux articles diffusés dans le bulletin municipal et le magazine communautaire et mis en ligne sur les sites internet de la commune et de la CDA.

A l'issue de cette concertation, un bilan sera présenté au Conseil communautaire.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L300-1, L.300-2 et R.300-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Aytré, en date du 21 décembre 2010, sollicitant la CdA afin d'engager des études préalables à l'aménagement d'un éco-quartier à vocation d'habitat sur le secteur de Bongraine,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 31 mars 2011 approuvant le lancement des études préalables à l'aménagement d'un éco-quartier à vocation d'habitat sur le site de Bongraine,

En conséquence, après délibération, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet tels qu'ils ont été énoncés ci-dessus,
- d'ouvrir la concertation préalable à la création d'une opération d'aménagement sur le secteur de Bongraine à Aytré, selon les objectifs et les modalités ci-dessus exposées,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et formalités se rapportant à cette affaire.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LA VICE-PRESIDENTE

Suzanne TALLARD

**AYTRE - SECTEUR BONGRAINE
PERIMETRE D'ETUDE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT**

